

Code de vie de l'école La Mennais

Chère élève, Cher élève,

L'école La Mennais est d'abord un lieu d'apprentissage. Tu y passeras 180 jours dans ton année afin de t'instruire. Si les adultes ont la responsabilité de partager leurs savoirs et de t'accompagner, tu demeures le premier artisan de ta réussite. Par ta présence active et ta volonté, ton attention et tes efforts, ta persévérance et ton honnêteté, tu construiras, à chaque jour, tes connaissances.

L'école La Mennais devient le deuxième milieu de vie où tu socialiseras. La qualité de ce milieu et l'harmonie qui y règne reposent essentiellement sur des contacts humains chaleureux et pacifiques. Le vivre-ensemble vise à ce que chaque enfant puisse se sentir bien et en sécurité à l'école. Tes gestes et tes paroles entraînent des conséquences sur les autres. Tu es responsable de tes choix dont celui de participer à cette vie en communauté.

L'école La Mennais est un milieu de vie agréable, propre, sain et sécuritaire.

C'est pourquoi **tu dois t'engager** à y participer en appliquant les **valeurs** suivantes :

Respect, entraide et bienveillance.

Respect de soi

Je suis présent et j'arrive à l'heure à l'école.

Le matin à 8h05 (primaire) ou à 8h35 (maternelle) et le retour du dîner de la maison pour 12h50.

Je me présente de façon soignée et convenable à l'école.

Par exemple : chandail ou chemise d'une longueur minimale à la taille, je dégage mon visage afin qu'on puisse voir mes yeux.

Je porte des vêtements adaptés à l'extérieur et à l'intérieur de l'école et je tiens compte des saisons, de la météo et des types d'activités.

Par exemple : je ne porte pas de tuque, de casquette ou de capuchon sur la tête en classe ou pendant le SDG à l'intérieur, je ne porte pas de Crocs à l'école ou de sandales sans attaches à l'arrière pour éviter les risques de blessure dans mes déplacements et activités en mouvement. De plus, durant le cours d'éducation physique, je porte des souliers de sport, un chandail et des pantalons ou un short de sport (pas de jeans, pas de veste en coton ouaté).

Je produis le travail demandé de façon soignée et en respectant les délais prescrits par les enseignants et les intervenants.

Si je refuse, je serai sorti de classe et une intervenante ou la direction s'occupera de moi. Bien entendu, je devrai aussi reprendre le travail demandé tôt ou tard.

J'apporte tout le matériel nécessaire à la réalisation de mes travaux et activités à l'école

Par exemple : mon agenda et mes cahiers nécessaires à mes leçons et devoirs doivent aller à la maison chaque soir et revenir le matin à l'école. De plus, au besoin, je fais signer mes parents certains documents demandés.

Je laisse à la maison tous mes objets personnels.

Par exemple : PAS de cellulaire ni de jeux vidéo (peuvent être confisqués par la direction), PAS d'accessoire inutile et dérangeant.

J'apporte des collations et un dîner **santé**.

Respect des autres

J'ai un comportement, des gestes, un regard et des paroles pacifiques vis-à-vis de toutes les personnes de mon école, dans la cour d'école, dans la classe, au service de garde, PARTOUT!

J'utilise un langage respectueux et poli en tout temps (VERBAL et NON-VERBAL).
Par exemple : pas d'insulte, pas de mauvais mots, pas de soupir, pas de yeux qui roulent, pas d'attitude insolente.

Je me déplace calmement en marchant, et en silence durant les heures de classe. Je chuchote pendant les entrées et les sorties.

Dans la cour, **je me mets en rang calmement** dès que la cloche sonne : à 8h05, aux récréations et à 12h50.

J'adopte un **comportement sécuritaire** en toutes circonstances.

Je respecte les règles du jeu dans la cour d'école, je garde l'esprit sportif et je m'amuse mais sans crier à l'extrême!



Respect de l'environnement



Je garde mon école ainsi que la cour d'école **propres**.

Je dépose mes déchets dans les endroits prévus.

Je prends soin de ce qui m'est confié.

Par exemple : mobilier, matériel, livres, jeux et bâtiment.



* Le code de vie s'applique à tout moment à l'école, au service de garde, sur le terrain de l'établissement, lors des trajets en autobus, des dîners, des activités parascolaires et des sorties éducatives. N'oublie pas que tu représentes l'école La Mennais.

J'ai pris connaissance des comportements attendus et je m'engage à m'y conformer.

Je m'engage dans ma réussite scolaire tout au long de l'année.

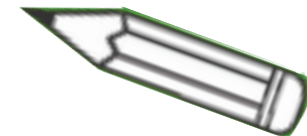
Je m'engage à adopter une attitude harmonieuse avec les autres.

Signature de l'élève : _____

Signature du parent : _____

Date : _____

Signature du titulaire : _____



Pour t'aider à respecter le code de vie, le personnel de l'école t'outillera.

MESURES DE SOUTIEN

- Soutien au développement des habiletés sociales;
- Références visuelles des règles et habiletés;
- Pratique guidée;
- Rappel de la règle avant la tenue d'une activité;
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;
- Rencontres individuelles avec le titulaire;
- Communication régulière entre l'école et la maison;
- Rencontre avec les intervenants;
- Rencontres individuelles avec la direction de l'école;
- Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;
- Système de gestion et d'émulation en classe;
- Contrat personnalisé avec renforcement positif;
- Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements;
- Rencontre de l'élève et de ses parents par la direction ou un intervenant;
- Référence aux professionnels concernés;
- Mise en place d'un plan d'intervention;
- Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;
- Références à des services externes (CLSC, agents sociocommunautaires, SPVM...);
- Etc.

CONSÉQUENCES ÉDUCATIVES ET GRADUÉES

- Félicitations verbales ou écrites;
 - Activités privilèges de classe ou d'école;
 - Méritas offerts par le titulaire, les intervenants et la direction;
 - Temps libres;
 - Permissions spéciales;
 - Collations spéciales;
 - Privilèges individuels;
 - Sentiment de bien-être et de sécurité;
 - Sentiment de fierté;
 - Atmosphère agréable et propice aux apprentissages;
 - Billets BRAVOS
 - Etc.
- Avertissement verbal ou écrit;
 - Billet blanc (communication aux parents)
 - Geste réparateur;
 - Remboursement ou remplacement du matériel;
 - Retrait et réflexion écrite;
 - Retrait de privilège;
 - Excuses verbales ou écrites;
 - Perte d'autonomie, déplacement limité;
 - Rencontre avec les parents obligatoire;
 - Rencontre élève-intervenant à l'école;
 - Application du protocole pour contrer la violence ou l'intimidation;
 - Objet confisqué, peu importe la valeur;
 - Suspension interne ou externe;
 - Implication du SPVM;
 - Etc.



L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera à la suite de l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Ainsi, la direction se réserve le droit de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.